

Introduction

Agnès Morini

Dans le cadre de deux journées d'études italiennes qui se sont s'intéressées à l'autorité littéraire, artistique, philosophique, morale et éventuellement politique – revendiquée ou contestée, une fois encore – d'entités collectives, concrètement, moralement ou intellectuellement instituées, à travers l'examen d'objets divers (fictions, discours, correspondances, tableaux...), dont on a fait émerger les traits « rhétoriques » en relation étroite avec l'autorité sous laquelle ils se placent ou contre laquelle ils se dressent (la question des genres et des canons étant indubitablement liés à cela), deux objets ont été examinés : les Académies (voir le numéro précédent des « Cahiers du CELEC ») et les Institutions.

La journée du 13 novembre 2012 s'est penchée sur les Institutions. On y a considéré l'État – ou ses substituts : la famille, la « cosca » mafieuse, etc. – et les corps d'État, le groupe ou le parti politique, le conseil de sages ou d'experts, l'Intelligentsia ... Les formes de dénigrement de l'autorité institutionnelle ne manquant pas, on pouvait penser aux romans « anti-mafia » de Sciascia (mais de nombreux « gialli » s'y ajoutent), à ceux qui s'en prennent à l'autorité militaire (le très célèbre *Désert des Tartares*, mais aussi bon nombre de romans de guerre – ceux de Gadda, Palazzeschi ou Lussu), en passant par les représentations de la famille bourgeoise (on pense aussitôt à Moravia, mais au moins célèbre *Nascita e morte della massaia*, de Paolo Masino ou aux écrits qui remettent en cause le statut du « mâle » - cf. Brancati – ou du *pater familias* ...), le filon du roman dit « parlementaire », avec *L'imperio* de De Roberto (1929) ou *Il comunista* de Morselli (1976), et les plus troublantes œuvres qui dénoncent les pouvoirs occultes (*Il pendolo di Foucault* d'Umberto Eco, de 1988, pour citer un exemple bien connu).

Les auteurs des articles qui suivent se sont intéressés à la vieille institution de l'Empire telle que traitée dans la *Divine Comédie* (C. Le Lay), à la famille dans *L'arte della gioia* de Goliarda Sapienza (XXe siècle, B. Laghezza) et dans les textes de chansons italiennes des années 1960-70 (M. Bologna), à cette autre « famille » tristement célèbre qu'est la Mafia (C. Moge et L. Bossi), au changement de statut de l'institution psychiatrique avec la loi dite Basaglia de 1978 (P.-C. Buffaria) ainsi qu'à l'Armée selon Marinetti (S. Viglino).